



**Consum'Solidaire**, constituée en 2005, est une association fondée sur un système d'économie solidaire qui met directement en relation un agriculteur et un groupe de consommateurs de notre arrondissement. Elle est devenue en 2006 un relais local d'Action Consommation. Elle est membre des Amis de la Confédération paysanne et du réseau Amap Ile-de-France.

Depuis sa création, Consum'Solidaire a participé à l'installation de plusieurs maraîchers et au maintien ou au développement d'autres producteurs ayant une démarche d'agriculture paysanne.

Consum'Solidaire, association qui relève de la loi de 1901, établit un lien durable avec des partenaires agricoles. Elle participe à la promotion des circuits courts par la défense d'une agriculture durable, à taille humaine, et d'une alimentation responsable comme alternative aux achats dans la grande distribution.

L'association développe une mission d'éducation populaire en organisant des animations, des projections dans les quartiers, en traitant les questions alimentaires, environnementales, les rapports Nord-Sud et en valorisant les réseaux équitables dans les milieux de la paysannerie.

Depuis sa création, Consum'Solidaire organise des projections-débats dans le cadre des Bobines paysannes, souvent en partenariat avec d'autres mouvements de défense d'agriculture paysanne (voir sur notre site la plaquette de présentation).

Consum'Solidaire a organisé en 2011 et 2012 les Courts-circuits en Seine, journée de débats et de réflexion autour des circuits courts (voir sur notre site le programme et les actes).

En devenant **adhérent ou adhérente** de Consum'Solidaire, vous participez à une aventure collective en lien avec des orientations qui ont été prises dès la création de l'association. Vous rejoignez une association qui a un historique et un code éthique. Les valeurs de **solidarité** y sont inscrites dès l'origine, elles s'appliquent dans le lien avec nos partenaires agricoles ainsi qu'entre les membres de l'association.

Notre fonctionnement est fondé sur l'implication des adhérents et l'adhésion à des valeurs communes.

### *Les engagements de l'association :*

- Souscrire collectivement à une démarche de consommation responsable par le biais de nos partenaires.
- Affirmer nos solidarités à l'égard de producteurs respectueux de l'environnement et de leurs salariés.
- Être sociétaire de la NEF (finances solidaires).

### *Vos engagements :*

- Assumer des responsabilités collectives d'organisation (participation AG, commissions, suivi des filières, permanences, quatre distributions/an si bénéficiaire d'un panier de légumes).
- Être en relation avec nos paysans-partenaires, notamment via les visites annuelles dans les exploitations.

### *De plus, l'adhésion vous permet de :*

- Participer à des actions de quartier et interassociatives et prendre part à des pots de convivialité.
- Profiter de la bibliothèque (livres, revues, documents audiovisuels...).
- Bénéficier de jardins associatifs (centre d'animation de la Poterne des Peupliers et Jardin de l'Aqueduc) et participer au compostage.
- Bénéficier d'une assurance (responsabilité civile, contrat MACIF, sur les deux lieux de distribution).
- Avoir accès à des équipements socioculturels de quartier (animations, soirées).
- Utiliser des salles qui sont louées à des associations (lors des partages de récolte).

# CONSON'SOLIDAIRE

Une **gazette** intitulée *Les Carottes libérées* est publiée de façon aléatoire. Elle fait état de la vie associative, de nos actions, de l'acquisition de revues et de livres se référant à l'actualité agricole, environnementale et alimentaire. Amis lecteurs, cette gazette vit par la germination de vos idées, passez donc à la rédaction !



Le **blog** est un outil d'éducation alimentaire issu d'une revue de presse destinée au public le plus large pour une consommation responsable, il rend compte des activités de l'association et des échéances de nos producteurs. <http://consom-solidaire.over-blog.com/>

## *Extraits des statuts :*

Article 2. L'association a pour objet :

- de promouvoir une agriculture durable, socialement équitable et écologiquement saine à travers une information citoyenne,
- de faciliter aux faibles revenus l'accès à l'alimentation issue de cette agriculture,
- de soutenir les agriculteurs de proximité désirant s'engager dans une production respectueuse de l'environnement,
- de mettre en relation les adhérents et les producteurs. L'association intervient dans l'organisation des relations entre les partenaires et la distribution des produits dans le cadre d'une gestion désintéressée,
- de recréer un lien social entre le monde urbain et le monde rural grâce aux relations étroites entretenues avec les producteurs.

Pour l'intégralité des statuts et les orientations de l'association, voir notre blog.

## **Lieux et horaires des distributions**

**Mardi, de 19 h 30 à 21 h : 25, rue du Moulinet, 75013 Paris**

**Jeudi, de 20 h à 21 h 15 : MAS, 10-18, rue des Terres-au-Curé, 75013 Paris**

Consom'Solidaire, Maison des associations (boîte 81)  
11, rue Caillaux, 75013 Paris (M° Maison-Blanche)

[consomsolidaire-contact@laposte.net](mailto:consomsolidaire-contact@laposte.net)

**Agir dans la proximité  
pour une alimentation saine  
et une agriculture durable**



# Partenariats associatifs

## Minga

<http://www.minga.net/>

Minga regroupe des entreprises, des associations et des particuliers dont l'objectif est de participer par leur manière de travailler, de produire, de transformer, d'échanger ou de consommer au développement d'une société plus équitable. Construire une économie au service de tous, régulée démocratiquement, respectueuse de la nature, favorisant la qualité des métiers et l'amélioration des conditions de travail nécessite d'examiner nos pratiques quotidiennes comme nos règles collectives.



## Les Amis de la Confédération paysanne

<http://www.lesamisdelacnf.org/>

L'association Les Amis de la Conf' est ouverte à l'ensemble des personnes, rurales et urbaines, désirant participer activement à la mise en place d'une agriculture respectueuse des hommes et de la nature. Elle met en débat la transformation du modèle agricole et alimentaire et fait de la question agricole et d'aménagement du territoire un enjeu de société.

## Réseau Amap Ile-de-France

<http://amap-idf.org/>

C'est la structure qui fédère les amap franciliennes. Une amap (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) est un partenariat solidaire entre une ferme et un groupe de consom'acteurs avec trois objectifs : recréer du lien social entre citoyens et paysans de la région, apporter une sécurité financière à des paysans s'engageant dans une démarche d'agriculture durable ; favoriser l'accès et l'éducation à une alimentation de qualité. Bulletin de liaison du Réseau Amap IdF : *Sous les pavés la Terre*.



## Kokopelli

<http://www.kokopelli.asso.fr/>

Kokopelli, au Mas-d'Azil, dans l'Ariège, c'est une équipe de militants qui œuvrent à défendre la cause de la biodiversité et des semences de vie à travers le territoire par les jardiniers soutenant les semences libres. Les graines sont utilisées dans le cadre de l'activité « jardin » de Consom'Solidaire.

## Maison des associations de solidarité, MAS

<http://www.mas-paris.fr/>

La MAS est une société du secteur privé constituée d'une équipe désireuse de mettre son savoir-faire au service du secteur associatif. Son but est de rassembler dans un même lieu les principales fédérations d'associations du secteur sanitaire et social de la région d'Île-de-France, en mettant à leur disposition, ainsi qu'à toutes les associations, un outil susceptible de devenir le lien privilégié de rencontres, d'échanges, d'innovation, d'expérimentation, de formation et de travail pour promouvoir et faciliter les actions de la vie associative.



# Partenariats avec les producteurs

## Maraîchers

**Biolab Maraîchage.** Paul Thierry. Châtenoy (77). **AB.**

Producteur du sud de la Seine-et-Marne. Il livre chaque mardi ses légumes de saison au 25, rue du Moulinet.

**Le Plateau bio.** Benjamin Soulard. Fonville, Le Boullay-Mivoye (28). **AB** (en partie).

Maraîcher d'Eure-et-Loir. Il livre chaque jeudi ses légumes de saison au 10-18, rue des Terres-au-Curé.

<http://www.paniersdelegumesbio28.com/>

## Autres producteurs

**Ferme de la Fontaine-Sainte-Colombe.** Jean-Jacques Boudin. Saint-Mars-Vieux-Maisons (77). **AB.**  
Produits laitiers. À partir du lait produit par son troupeau de vaches montbéliardes : brie de Vieux-Maisons, lait, fromage blanc, crème et produits laitiers.

**Ferme du Cabri au lait.** Sébastien Beaury, Les Héraults, Sepmes (37). **AB.**

Produits au lait de chèvre : fromages, yaourts, faisselle, confiture de lait. <http://www.cabriaulait.fr/>

**Champignonnière de la Marianne.** Bruno Zamblera. Méry-sur-Oise (95).

Champignons de Paris blanc, pleurotes, shiitakés, cornucopies sans utilisation de produits phytosanitaires.

**Marc Thibault.** Michery (89). **AB.**

Céréalière transformateur du Nord de l'Yonne. Farines de blé, semi-complète (110) et bise (80), épeautre, seigle et sarrasin, lentilles, son et lin brun. Il fournit en paille et céréales les deux maraîchers voisins.

**Les Renouées.** Michel Revault. Truyes (37). **AB.**

Élevage de volailles. Michel Revault a choisi une race de poulets à croissance lente : cou nu noir.

**Vergers du Grand-Morin.** Bernard Lemoine, Dammartin-sur-Tigeaux (77). **AB.**

Fruits : pommes, poires, pêches, mirabelles, prunes selon saison. <http://www.vergerdugrandmorin.com/>

**Ferme des Mille-Fleurs.** Ernestine Morsink et Jos de Wildt. Cros (63). **AB.**

Viande bovine. Élevage de bovins (Aubrac) proche du puy de Sancy. Accueil pour *woofing*.

<http://milfleurs.free.fr/>

**Coopérative fromagère.** Chapelle-des-Bois (25). **AB.**

Fromages : comté, morbier, raclette, tomme. Quatre commandes à l'année.

<http://www.chapellesdesbois.com/fromagerie.htm>

**SCOP Andines.** Saint-Denis (93).

Produits Andines issus du commerce équitable : sucre, riz, quinoa, fonio, café, chocolat, savons de Palestine...

<http://www.andines.com/>

**Brasserie La Choulette.** Hainaut (59).

Bière des faucheurs. Opération solidaire qui consiste à reverser 1 € par bouteille pour les frais de justice induits par les fauchages de cultures OGM plein champs.

<http://www.lachoulette.com/choulette/>

**Brasserie artisanale La Lie.** François Vassout. Saint-Martin-de-Fontenay (14).

Bières biologiques de fermentation haute (type ale). "Au pré de ma blonde" (6,2°) est une bière racée.

<http://sites.google.com/site/bierelalie/>

**Christian Boisgontier.** Ceaucé (61).

Jus de pommes fermier. Christian Boisgontier est producteur de jus de pommes issues de vergers traditionnels, sans herbicide, sans fongicide, ni insecticide.

**Les Tontons François.** Vaour (81).

Porc noir gascon. Paysans éleveurs, ils fabriquent leur charcuterie à partir de porcs de race rustique.

**Rémy Biwand, vigneron récoltant.** Dambach (67). **AB**

Vins blancs d'Alsace et Pinot noir.

**Ruchers des 3 Vallées.** Rémi Gamet. Bransles (77). **AB**

Site d'exploitation dans le Bocage Gâtinais au sein des vallées du Betz, du Lunain et de l'Orvanne. 250 ruches sur le territoire francilien et régions proches.

**Péniche San Antonius.**

Initiative écologique qui consiste en l'acheminement de produits naturels, voire bio, avec les producteurs de la région de Béziers via l'association Remises à flots, transporteur fluvial.

**Elia.** Nikos Mouzakis. Zákynthos (île ionienne au sud de Corfou), Grèce. **AB.**

Huile d'olive, olives et savon (fabriqué à froid à partir de leur huile).

Pour la cueillette, une personne grimpe à l'arbre et le taille de façon à récupérer les branches riches en olives.

<http://www.elia-huiledolive.com/>